

**ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DE SPORTS
POUR PARALYTIQUES CÉRÉBRAUX
ÉTATS FINANCIERS
31 MARS 2019**

**ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DE SPORTS
POUR PARALYTIQUES CÉRÉBRAUX
ÉTATS FINANCIERS
31 MARS 2019**

SOMMAIRE

	Page
Rapport de l'auditeur indépendant	1 - 4
Résultats	5
Évolution des actifs nets	6
Situation financière	7
Flux de trésorerie	8
Notes complémentaires	9 - 13
Renseignements complémentaires	14 - 15



RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres de
Association québécoise de sports pour paralytiques cérébraux

Opinion avec réserve

J'ai effectué l'audit des états financiers de l'Association québécoise de sports pour paralytiques cérébraux (l'« organisme »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2019, et les états des résultats, de l'évolution des actifs nets et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À mon avis, à l'exception des incidences éventuelles du problème décrit dans la section « Fondement de l'opinion avec réserve » de mon rapport, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme au 31 mars 2019, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion avec réserve

Comme c'est le cas dans de nombreux organismes de bienfaisance, l'organisme tire des produits de levée de fonds et dons dont il n'est pas possible de vérifier l'intégralité de façon satisfaisante. Par conséquent, mon audit de ces produits s'est limité aux montants inscrits dans les comptes de l'organisme et je n'ai pas pu déterminer si des ajustements pourraient devoir être apportés aux montants des levées de fonds et dons comptabilisés, de l'excédent des produits sur les charges, des flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement pour les exercices clos le 31 mars 2019 et le 31 mars 2018, de l'actif à court terme au 31 mars 2019 et au 31 mars 2018, et des actifs nets aux 1er avril 2018 et 31 mars 2019 et 2018. J'ai exprimé par conséquent une opinion d'audit avec réserve sur les états financiers de l'exercice clos le 31 mars 2018, en raison des incidences possibles de cette limitation de l'étendue des travaux.





J'ai effectué mon audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Je suis indépendant de l'organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et je me suis acquitté des autres responsabilités déontologiques qui m'incombent selon ces règles. J'estime que les éléments probants que j'ai obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion d'audit avec réserve.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'organisme ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'organisme.





Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Mes objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant mon opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, j'exerce mon jugement professionnel et fais preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- j'identifie et évalue les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, conçois et mets en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunis des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder mon opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- j'acquies une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'organisme;
- j'apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;



- je tire une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation. Si je conclus à l'existence d'une incertitude significative, je suis tenu d'attirer l'attention des lecteurs de mon rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Mes conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de mon rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'organisme à cesser son exploitation;
- j'évalue la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécie si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Je communique aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et mes constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que j'aurais relevée au cours de mon audit.

Sophie Houle CPA Inc.¹

Montréal,
Le 5 juin 2019

¹ Par CPA auditrice, CA, permis de comptabilité publique no A111691

ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DE SPORTS POUR PARALYTIQUES CÉRÉBRAUX

Résultats

Exercice clos le 31 mars 2019

Page 5

	2019	2018
Produits		
Subventions (Annexe A)	117 355 \$	94 230 \$
Boccia (Annexe B)	44 925	17 398
Programme Placements Sports (Note 8) (Annexe C)	120 484	97 021
Dons et levées de fonds	132 411	4 900
Cotisations des membres	2 370	1 605
Championnat canadien de Boccia	-	(175)
Autres produits	1 658	93
	419 203	215 072
Charges		
Fonctionnement (Annexe D)	262 318	135 904
Service aux membres (Annexe E)	139 924	57 559
Représentation et vie associative (Annexe F)	11 416	13 655
	413 658	207 118
Excédent des produits sur les charges	5 545 \$	7 954 \$

Les notes complémentaires et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers.

ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DE SPORTS POUR PARALYTIQUES CÉRÉBRAUX

Évolution des actifs nets

Exercice clos le 31 mars 2019

Page 6

	Affectés au déve- loppement	Investis en immo- bilisations	Non affectés	2019 Total	2018 Total
Solde au début de l'exercice	41 000 \$	3 873 \$	34 400 \$	79 273 \$	71 319 \$
Excédent des produits sur les charges	-	(2 543)	8 088	5 545	7 954
Investissement en immobilisations	-	10 240	(10 240)	-	-
Solde à la fin de l'exercice	41 000 \$	11 570 \$	32 248 \$	84 818 \$	79 273 \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DE SPORTS POUR PARALYTIQUES CÉRÉBRAUX

Situation financière

31 mars 2019

Page 7

	2019	2018
Actif		
Actif à court terme		
Encaisse	1 744 \$	4 475 \$
Comptes clients et autres créances (Note 3)	22 788	22 804
Subventions à recevoir	65 115	70 661
Frais payés d'avance	8 456	23 034
	98 103	120 974
Immobilisations corporelles (Note 4)	11 570	3 873
	109 673 \$	124 847 \$
Passif		
Passif à court terme		
Emprunt bancaire (Note 5)	-	17 688 \$
Créditeurs (Note 6)	24 855	27 686
Apports reportés	-	200
	24 855	45 574
Actifs nets		
Affectés au développement (Note 7)	41 000	41 000
Investis en immobilisations	11 570	3 873
Non affectés	32 248	34 400
	84 818	79 273
	109 673 \$	124 847 \$

Au nom du conseil d'administration,

_____, administrateur

_____, administrateur

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DE SPORTS POUR PARALYTIQUES CÉRÉBRAUX

Flux de trésorerie

Exercice clos le 31 mars 2019

Page 8

	2019	2018
Activités de fonctionnement		
Excédent des produits sur les charges	5 545 \$	7 954 \$
Élément n'affectant pas la trésorerie : Amortissement des immobilisations	2 543	1 556
	8 088	9 510
Variation nette d'éléments hors trésorerie liés au fonctionnement (Note 9)	17 109	21 581
	25 197	31 091
Activité d'investissement		
Acquisition d'immobilisations corporelles	(10 240)	-
Activité de financement		
Variation nette de l'emprunt bancaire	(17 688)	10 137
(Diminution) augmentation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	(2 731)	41 228
Trésorerie et équivalents de trésorerie (insuffisance) au début de l'exercice	4 475	(36 753)
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de l'exercice	1 744 \$	4 475 \$

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont constitués de l'encaisse.

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

1. Statuts et objectifs de l'organisme

L'Association québécoise de sports pour paralytiques cérébraux est un organisme à but non lucratif, constitué le 28 février 1990 en vertu de la partie III de la Loi des compagnies du Québec et est un organisme de bienfaisance au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu. L'organisme a pour mission de rendre accessible, promouvoir, développer et soutenir le sport adapté auprès du plus grand nombre de personnes handicapées afin d'améliorer leurs conditions de vie.

2. Principales méthodes comptables

L'organisme applique les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif de la Partie III du Manuel de CPA Canada – Comptabilité.

Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés au titre des actifs et des passifs et sur les montants comptabilisés au titre des produits et des charges pour les exercices visés. La principale estimation porte sur la durée de vie utile des immobilisations corporelles.

Constatation des produits

L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont constatés à titre de revenus de l'exercice au cours duquel les dépenses connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de revenus lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée. Les apports reçus en dotation sont constatés à titre d'augmentation directe des actifs nets au cours de l'exercice.

Les produits autonomes et de financement privé sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Apports reçus sous forme de services

Au cours de l'exercice, l'organisme a bénéficié gratuitement d'espace locatif. De plus, les bénévoles consacrent plusieurs heures par année pour aider l'organisme à assurer la prestation de ses services. En raison des difficultés inhérentes à l'évaluation de la juste valeur des apports reçus sous forme de services, ceux-ci ne sont pas constatés dans les états financiers.

2. Principales méthodes comptables (suite)**Immobilisations corporelles**

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. Elles sont amorties en fonction de leur durée de vie utile respective selon la méthode de l'amortissement dégressif et aux taux indiqués ci-dessous :

	Taux
Équipement	20 %
Mobilier de bureau	20 %
Matériel informatique	30 %

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de l'organisme consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires, y compris les découverts bancaires lorsque les soldes bancaires fluctuent souvent entre le positif et le négatif.

Instruments financiers***Évaluation initiale et ultérieure***

L'organisme évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers à la juste valeur, sauf dans le cas de certaines opérations entre apparentés qui sont évaluées à la valeur comptable ou à la valeur d'échange selon le cas.

Il évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût ou au coût après amortissement.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement selon la méthode linéaire se composent de l'encaisse, des comptes clients ainsi que des subventions à recevoir.

Les passifs financiers évalués au coût après amortissement selon la méthode linéaire se composent de l'emprunt bancaire et des comptes fournisseurs.

3. Comptes clients et autres créances

	2019	2018
Comptes clients	10 931 \$	5 013 \$
Taxes à la consommation	11 857	17 791
	22 788 \$	22 804 \$

4. Immobilisations corporelles

	2019		2018	
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette	Valeur nette
Équipement	1 274 \$	804 \$	470 \$	587 \$
Mobilier de bureau	1 932	193	1 739	-
Matériel informatique	26 591	17 230	9 361	3 286
	29 797 \$	18 227 \$	11 570 \$	3 873 \$

5. Emprunt bancaire

L'organisme dispose d'une marge de crédit autorisée de 20 000 \$ portant intérêt au taux de 12,45 %. Elle est renouvelable annuellement.

6. Crédoiteurs

	2019	2018
Fournisseurs et frais courus	16 898 \$	19 986 \$
Salaires et vacances	7 957	7 700
	24 855 \$	27 686 \$

7. Actifs nets grevés d'affectation d'origine interne

Au cours d'exercices antérieurs, le conseil d'administration de l'organisme a affecté des actifs nets d'un montant de 41 000 \$ pour le développement du boccia. L'organisme ne peut utiliser ces montants grevés d'affectation sans l'autorisation préalable du conseil d'administration.

8. Programme Placements Sports

Les produits et les charges afférents au Programme Placements Sports se détaillent comme suit:

	2019	2018
Produits - (Annexe C)		
Revenus de dons admissibles au programme Placements Sports	32 228 \$	25 984 \$
Sports Québec - Subvention d'appariement utilisée au cours de l'exercice	87 016	70 157
Intérêts du Fonds de dotation de la Fondation du Grand Montréal	1 240	880
	<u>120 484</u>	<u>97 021</u>
Charges		
Salaires et charges sociales	110 579	97 021
Implantation d'un logiciel de gestion intégré et mise à jour de l'infrastructure informatique matérielle et logicielle	9 905	-
	<u>120 484</u>	<u>97 021</u>
Apports à reporter	<u>- \$</u>	<u>- \$</u>

L'organisme a recueilli un total de 40 285 \$ (32 480 \$ en 2018) en dons admissibles au Programme Placements Sports, lui donnant droit à un appariement de 108 770 \$ (87 696 \$ en 2018). De ces montants, une somme de 87 016 \$ a été constatée en 2019 (70 157 \$ en 2018).

L'organisme cède la propriété de 20% des dons admissibles à Placements Sports ainsi que 20% de l'appariement correspondant reçu en vertu de ce programme à la Fondation du Grand Montréal. Ces montants ne figurent pas dans l'actif de l'organisme car la propriété et la gestion ont été cédées à la Fondation du Grand Montréal pour une période minimale de 10 ans. Au 31 mars 2019, la juste valeur des sommes cédées à la Fondation du Grand Montréal s'élève à 88 603 \$ (50 671 \$ au 31 mars 2018).

9. Variation nette d'éléments hors trésorerie liés au fonctionnement

	2019	2018
Comptes clients et autres créances	16 \$	20 333 \$
Subventions à recevoir	5 546	30 049
Frais payés d'avance	14 578	(9 782)
Créditeurs	(2 831)	(19 219)
Apports reportés	(200)	200
	<u>17 109 \$</u>	<u>21 581 \$</u>

10. Instruments financiers

Risques financiers

L'organisme, par le biais de ses instruments financiers, est exposé à divers risques, sans pour autant être exposé à des concentrations de risque. Les principaux sont détaillés ci-après.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un actif financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'organisme à subir une perte financière. Le risque de crédit pour l'organisme est principalement lié aux comptes clients et aux subventions à recevoir.

Pour les subventions à recevoir, l'organisme évalue, de façon continue, les montants à recevoir sur la base des montants dont il a la quasi-certitude de recevoir en s'appuyant sur leur valeur de réalisation estimative.

Pour les autres créances, l'organisme évalue, de façon continue, les pertes probables et constitue une provision pour pertes en se fondant sur leur valeur de réalisation estimative.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations de taux d'intérêt. L'organisme est exposé au risque de taux d'intérêt en ce qui concerne ses instruments financiers à taux d'intérêt fixe. Les instruments à taux d'intérêt fixe assujettissent l'organisme à un risque de juste valeur puisque celle-ci varie de façon inverse aux variations des taux d'intérêt du marché.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que l'organisme éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à ses passifs financiers. L'organisme est exposé à ce risque principalement à l'égard de ses comptes fournisseurs.

ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DE SPORTS POUR PARALYTIQUES CÉRÉBRAUX

Renseignements complémentaires

Exercice clos le 31 mars 2019

Page 14

	2019	2018
Annexe A - Subventions		
Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport		
- Fonctionnement (PSFSQ)	50 000 \$	50 000 \$
- Programme de soutien au développement de l'excellence (PSDE)	35 000	35 000
- Programme de soutien aux événements sportifs (PSES)	8 000	-
- Institut national du sport du Québec Programme de mentorat	10 000	-
Ville de Montréal		
- Aide financière aux OBNL locataires	355	355
Autres subventions	14 000	8 875
	117 355 \$	94 230 \$

Annexe B - Boccia

Programme Équipe du Québec		
- Contributions des athlètes	26 715 \$	7 000 \$
- Dons	1 050	600
- Revenus divers	40	-
Circuit Boccia Québec	7 998	4 878
Stages et formation	300	100
Vente d'équipements sportifs	8 325	4 820
Événements spéciaux	497	-
	44 925 \$	17 398 \$

Annexe C - Programme Placements Sports (Note 8)

Dons admissibles au programme Placements Sports	32 228 \$	25 984 \$
Subvention d'appariement, Fonds de réserve	87 016	70 157
Intérêts du Fonds de dotation de la Fondation du Grand Montréal	1 240	880
	120 484 \$	97 021 \$

ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DE SPORTS POUR PARALYTIQUES CÉRÉBRAUX

Renseignements complémentaires

Exercice clos le 31 mars 2019

Page 15

	2019	2018
Annexe D - Fonctionnement		
Salaires et charges sociales (Note 8)	110 579 \$	107 659 \$
Activités de levées de fonds	3 594	3 442
Fonctionnement du bureau	24 133	14 550
Amortissement des immobilisations	2 543	1 556
Intérêts et frais bancaires	628	444
Traitement de la paie	723	821
Honoraires contractuels et autres services professionnels	8 249	7 432
Implantation d'un logiciel de gestion intégré et mise à jour de l'infrastructure informatique matérielle et logicielle	111 869	-
	262 318 \$	135 904 \$

Annexe E - Service aux membres

Championnat provincial de Boccia	2 886 \$	2 656 \$
Événements spéciaux	60	-
Équipe du Québec - Boccia	84 366	31 902
Circuit du Québec, Boccia - Transports, hébergement et autres charges	20 616	18 101
Autres disciplines	879	80
Coût des équipements sportifs	21 105	4 820
Programme de mentorat	10 012	-
	139 924 \$	57 559 \$

Annexe F - Représentation et vie associative

Représentation	6 409 \$	7 813 \$
Vie démocratique	955	1 163
Assemblée générale	811	1 951
Cotisations, affiliations et congrès	340	943
Promotion	2 901	1 785
	11 416 \$	13 655 \$